

M. F. R. de Chaingy

Formations par Alternance et Apprentissage

27 Route de Blois – 45380 CHAINGY – Tél : 02.38.88.86.29 – Fax : 02.38.88.93.97

mfr.chaingy@mfr.asso.fr - www.mfr-chaingy.fr

LA RECHERCHE DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

Tout apprentissage nécessite impérativement de trouver un employeur, aussi appelé Maître d'Apprentissage.

Le CFA ne peut garantir de trouver un maître d'apprentissage à chacun d'entre vous. La formation étant récente sur la région, il est primordial de démarrer les recherches par soi-même, au plus tôt. N'hésitez pas non plus à vous rapprocher des organismes susceptibles de vous aider dans cette démarche : Pôle Emploi, Mission Locale, CRIJ...

Pour cela, il vous faut :

- Préparer un CV et une Lettre de motivation (voir modèles sur le site)
- Rechercher et lister les entreprises susceptibles de vous accueillir dans le cadre du CAP MBC (Pages jaunes, Internet, Relations personnelles, etc.)
- Prenez un premier contact téléphonique en présentant votre démarche de recherche d'apprentissage.

• Demandez à parler à la personne responsable de l'entreprise ou responsable du personnel :

- ⇒ Si vous arrivez à l'avoir immédiatement : demandez-lui si vous pouvez vous entretenir avec elle, présentez votre situation, le choix de l'apprentissage, vos motivations...
- ⇒ Si la personne n'est pas disponible et ne peut pas vous recevoir : demandez son nom et envoyez au plus vite un CV et une lettre de motivation à son attention.

• Si vous devez vous présenter chez l'employeur :

- ⇒ Allez y seul (pas d'accompagnement de parents, amis...)
- ⇒ Soyez à l'heure, si possible en avance.

CONSEIL: Adaptez votre présentation physique au style de l'entreprise sans en « faire trop » : pas de jogging, évitez les piercings, et venez avec votre CV, lettre de motivation, plaquette de la formation.

<u>N'oubliez pas que vous êtes dans une véritable démarche de recherche d'emploi</u>. L'employeur vous engage pour un contrat de 2 ans ; ce recrutement ne peut donc être fait à la légère ; l'employeur va user des mêmes critères de recrutement que pour tout autre emploi.

• Préparez vos arguments personnels :

- ⇒ Expérience en stage ou travail précédent (éventuellement appréciations)
- ⇒ Montrez que vous connaissez l'activité de l'entreprise (allez voir sur le site Internet avant le RV)
- ⇒ Votre projet professionnel
- ⇒ Votre motivation personnelle et vos atouts pour cette formation.

• Et les arguments relatifs à la formation :

- ⇒ Le CAP MBC prépare aux métiers d'agent technique ou ouvrier qualifié polyvalent et autonome dans l'entretien et l'aménagement des bâtiments et infrastructures.
- ⇒ Importante diversité des corps de métiers
- ⇒ Formation technique assurée par la Fédération Compagnonnique des métiers du Bâtiments.
- ⇒ De nombreuses aides relatives à l'apprentissage pour l'employeur.

Pour les informations techniques sur la formation (contenus) et la réglementation de l'apprentissage, possibilité de consulter le site de la MFR. Ne pas hésiter à donner le numéro de téléphone ou l'email de la MFR: **02.38.88.86.29 ou mfr.chaingy@mfr.asso.fr.**

- Par la suite, si vous sentez qu'il peut y avoir une opportunité dans une entreprise démarchée, n'hésitez pas à y retourner ou à relancer par téléphone.
- Tenez à jour un planning de vos démarches : indiquez les entreprises que vous avez visitées, celles à qui vous avez écrit, celles pour lesquelles vous pensez qu'il y a une opportunité...
- Tenez informée la MFR de vos démarches.